

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE

Bulletin technique n° 31 du 30 décembre 1998

Colza

Grosses altises et charançons du bourgeon terminal

Des prélèvements larvaires et des observations ont été faites dans certaines parcelles de référence de colza de notre réseau non traitées.

La présence de larves est quasi-nulle dans toutes les parcelles observées :

54 : Laronxe, Port-sur-Seille, Vathiménil.

55 : Bulainville, Chardogne, Demange, Euville, Méligny-le-Petit, Ourches, Tréveray, Vouthon-Bas.

57 : Burlioncourt, Eincheville, Silly-en-Saulnois.

88 : Attignéville, Les Ableuvenettes.

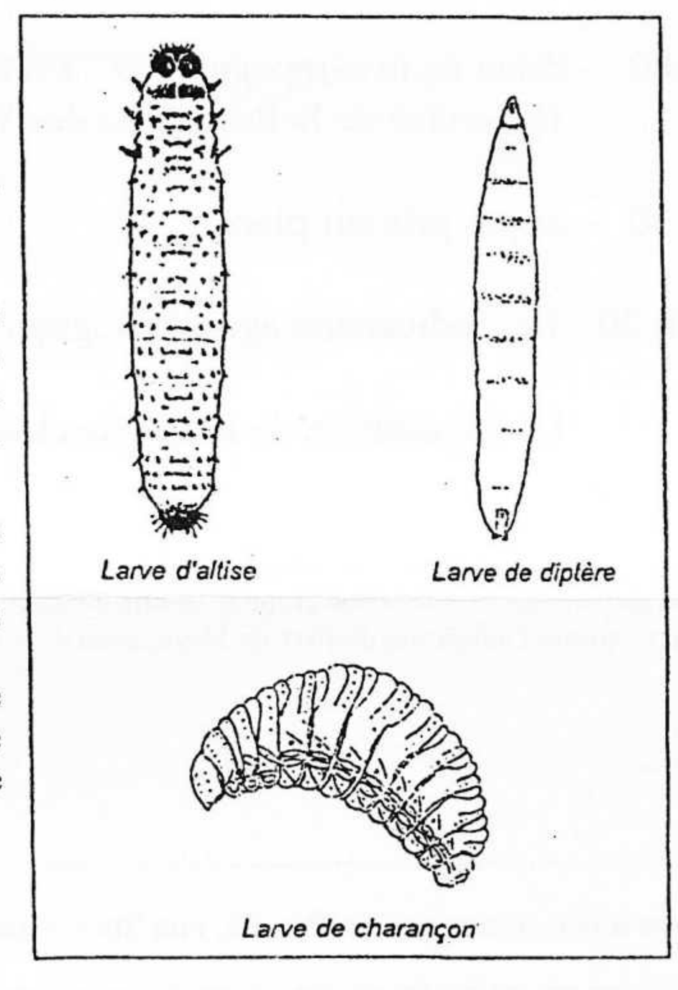
Seules quelques larves sèches de diptères (petits asticots blancs) ont été observées dans les pétioles du colza de Méligny-le-Petit (55). Les conditions froides de novembre ont dû contribuer à leur mortalité.

Ceci confirme les observations dans les cuvettes jaunes à l'automne, à savoir aucune capture de larve d'altise ou de charançon du bourgeon terminal.

Aucune des situations observées ne justifie donc une intervention de rattrapage. Une telle intervention présente, par ailleurs, une faible efficacité.

En cas de doute, contrôler vos parcelles en prélevant environ 50 plantes. La dissection des pétioles permet de déceler la présence éventuelle de galeries et de larves.

On observe de la hernie du chou dans notre parcelle de référence de Laronxe (54).





Colza :
Pas de larves.
Rappel :
Réunion du 8 janvier.
Réabonnez-vous :
Retourner votre bulletin.

LE SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX DE LORRAINE

VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 1999

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant : D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 380 F







Le S.R.P.V. LORRAINE

organise le 8 janvier 1999

sa Journée Bilan

"Expérimentation Grandes Cultures"

au Centre National de Formation Forestière
à Velaine-en-Haye à partir de 10 heures*

ORDRE DU JOUR

10 h 00 - 13 h 00 - Bilan de la campagne 1997/1998 et présentation des résultats d'essais mis en place par le Service de la Protection des Végétaux.

13 h 00 - 14 h 30 - Repas pris sur place.

A partir de 14 h 30 - Les indicateurs agro-écologiques par Ch. BOCKSTALLER (INRA Colmar).

La dégustation de la galette clôturera cette réunion.

* En venant de Toul, quitter l'autoroute sortie Hôpital Jeanne d'Arc et prendre l'ancienne RN4 direction Gondreville pendant environ 12 km.
* En venant de Nancy, quitter l'autoroute du Parc de Haye, zone de loisirs (sortie 17).

Coupon à retourner au SRPV - 38, rue Ste Catherine - 54043 NANCY CEDEX le plus tôt possible

Nom et prénom : ________________________________

Adresse : ________________________________

Assistera à la réunion : ________ ❑OUI ________ ❑NON

Réserve un repas au restaurant (100 F) ____ ❑OUI ________ ❑NON
(chèque à joindre obligatoirement avec l'inscription)

Réserve un document de synthèse des résultats
d'essais Grandes Cultures (100 F) ____ ❑OUI ________ ❑NON

Ci-joint un chèque de ____________ libellé à l'ordre du Service de la Protection des Végétaux

AVERTISSEMENTS AGRICOLES - REGION LORRAINE

BULLETIN D'ABONNEMENT - ANNÉE 1999

A retourner au

REGISSEUR DE RECETTES DE LA D.R.A.F. LORRAINE
4, RUE WILSON
57046 METZ CEDEX 01
AVANT LE 20 JANVIER 1999

NOM : .... PRÉNOM : ....

ADRESSE PRÉCISE : ....

....

....

N° DE TÉL :..N° DE FAX :..

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ANNUEL AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Version courrier*	Version fax*		
❑	❑	Edition "Grandes Cultures"	380 F
❑	❑	Edition "Arboriculture - Viticulture"	370 F

❑ * Ci-joint un chèque de............... F, établi à l'ordre de M. le Régisseur de Recettes (à l'exclusion de toute autre mention).

❑ * Je désire une facture. Date Signature

Attention :
Si vous désirez vous abonner à différentes éditions, ne remplissez qu'un seul bulletin et un seul chèque pour la totalité des abonnements.
Si vous êtes abonnés par un tiers, veuillez adresser votre demande de renouvellement par son intermédiaire.
Si vous vous êtes déjà réabonnés pour l'année 1999, veuillez considérer cet appel comme nul.

* Cocher la case désirée.

P120